

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque A M C	H o r n e t (moteur: H)	Fiche d'homologation n° CH 0025 12
MOYENS D'IDENTIFICATION "Hornet" à l'avant et à l'arrière du véhicule			
"A..037H" devant No du châssis			
Plaquette du constructeur à gauche dans la porte (monté par l'importateur)			
Numéro du châssis frappé à gauche derrière pare-brise			
Signe d'identification du moteur frappé "H" à l'avant, à droite sur culasse (frappé par l'importateur)			
Constructeur A M C, Detroit (USA) Importateur J.H. KELLER AG, Zurich			
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière		MOTEUR Genre V - 8 Temps 4	
Direction à gauche Assistance hydraulique		Marque A M C Carbur. B	
Frein de service hydr.2-circ.AV=disques/AR=exp.int.av.assist.par		Type H (304 cu.in. 2V)	
Frein auxiliaire)méc.exp.int.s.roues AR [dépression		Position avant Nombre cyl. 8	
Frein stationn.)pédale + levier. [AR=soupape de dosage		Alésage 95,25 Course 87,37	
Transmission mécanique ou automatique Nombre vit. 3 ou 4		Cylindr. 4979 cm ³ CV-Impôt 25,36	
Blocage differ. s.demande Crochet rem. - Vitesse max. 175 km/h		CV-puiss. 150 HP net 4200 t/m	
CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 2		Refroidissement eau	
Toit ouvert -		Bruit 78 dB (A) à 3125(3/4) t/m	
Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -		Amortissement bruit 1 pot 500x250x110	
DIMENSIONS Voie AV 1422 AR 1447		POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL	
Diam. braquage G 11,6 DR 11,6		A vide 870 610 1480	
Empattement 2743 / / /		105 245 350	
Dimensions ext. Dimensions int.		Total 975 855 1830	
Longueur 4673		Garantie fabr. 1970	
Largeur 1830		Dimens. pneus 185 HR 14	
Hauteur 1320		Charge p. essieu 1130 (2,2) 1130 (2,2)	
Porte à faux AV 914		variante de pneus: AV+AR=DR70-14 belted	
AR 1016		charge par essieu = 1160 kg (2,2)	
lat. -			

EQUIPEMENTEquipelement électrique 12 v

Feux de route SB 6014-S DOT H72 Avertisseur optique -
 Feux de croisement id. Feux de position A (E)
 Feux de gabarit AV+AR latéraux Feux de brouillard -
 Avertisseur SPARTON HI-LO Niv. sonore 94 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui
 Feux arrières A-A SAE-AIRST Catadioptrés I (E)
 Feux stop AP2-3 Feux de recul 2/ séparés
 Eclair. plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur intér. + à gauche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/
 AV 1 (E) latér. - ARA-ASAE-AIRST AP2-3
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 Antivol: verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type A M C Hornet
 Homologation n° CH 0025 12
 Forme de la carr. limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1480 Carburant B
 Charge utile - CV 25,36
 Cylindrée 4979 cm³
 Poids total 1970 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = A3C037H114225Modifié par l'importateur:

- montage d'une deuxième plaquette du constructeur à gauche dans la porte avec No du châssis
- feux de position et clignoteurs à l'avant doivent être montés selon les prescriptions
- deux catadioptrés complémentaires, doivent être montés selon les prescriptions

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 28.11.72

La commission d'expertise

Voiture de tourisme

A M C

H o r n e t
(moteur: H)

CH 0025 12

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I .Homologation de contrôle du 18.1.74 à Zurich - BrA partir du No de châssis: A4.037H100001 (1974)Identification : "Hornet" sur les ailes AV. "Hornet" ou "Hornet X" (variantes du modèle)
à l'arrière du véhicule

Dimensions :

longueur	=	4760
largeur	=	1810
hauteur	=	1370
porte à faux AV	=	970
	AR	= 1040
empattement	=	2750
voie	AV	= 1485
	AR	= 1450

Equipement :

feux de route et croisement	=	HCR H4 (E)
feux de position	=	A (E) dans HCR
feux de gabarit AV-latér.	=	SAE PIA 71 AB (angles de visibilité)
clignoteurs	AV	= SAE-DP 68 AB-HL / SAE-IP 70 AA
catadioptres	=	I (E) ou 3M CH 1 1710 02

Les clignoteurs avant sont placés trop loin du bord. Admis selon décision de la Div. féd. de police du 13.11.72

Ceintures de sécurité: American Safety (testées selon les prescriptions USA)Déparasitage : OCE, annexe 8, chiffre 4 "D"Mesure des gaz : 1,0 % CO (700 t/min). Plaquette ECE 15 à gauche sur l'auvent

Complément du 17.12.75 - Schw

Satisfait aux prescriptions selon ECE 15, modification 01, avec boîte automatique, 3 vit.